

RAPPORT- PRÉAVIS

N° 2022/44

AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive »

**Délégués municipaux : Mme Stéphanie Schmutz
M. Alexandre Démétriadès**

1^{re} séance de la commission

Date	Jeudi 2 juin 2022 à 19 h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 2

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La Municipalité soumet, ci-dessous, sa réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive. ».

Déposé le 8 novembre 2021, le postulat constate que certaines villes de Suisse romande ont déjà entamé des procédures pour visibiliser la place des femmes dans les espaces publics, notamment par l'attribution de nom de figures féminines ayant contribué à l'histoire des communes concernées. Afin de construire une ville inclusive et ouverte, le postulat demande à la Municipalité d'étudier les possibilités suivantes :

- favoriser des noms de femmes dès lors qu'il s'agit de nommer de nouvelles rues, places, ou emplacements dépourvus de noms ;
- rebaptiser des rues du centre-ville par des noms de femmes, afin que celles-ci ne soient pas distinguées uniquement en périphérie ;
- choisir ces noms parmi une grande diversité de profils, que ce soit en termes de classe sociale, d'origine, de métiers ou d'engagement pour les droits des femmes.

2. Etat des lieux et perspectives

À Nyon, actuellement, 18 rues et emplacements portent le nom d'une personnalité masculine ; aucun ne porte le nom d'une femme.

La Municipalité a pris connaissance des démarches entreprises dans plusieurs villes suisses. Genève et Lausanne ont, par exemple, récemment décidé de lancer une recherche historique sur cette question, de renommer des emplacements existants avec des noms de personnalités féminines et de doubler les noms de certaines rues.

D'autres communes comme Vevey et Renens ont attribué des appellations faisant référence à des dates ou des concepts symboliques (« Square du 14 juin », « Passerelle de l'égalité », etc.).

La Municipalité constate que le postulat concerne une préoccupation actuelle et répond à un réel questionnement de représentativité dans l'espace public.

La Municipalité propose d'élargir cette démarche à une valorisation plus ample des femmes dans l'espace public (ou ailleurs), notamment par la réalisation d'un travail conjoint avec une équipe d'historien-ne-s (étudiant-e-s pour les recherches et historien-ne-s indépendant-e-s pour la mise en perspective du résultat de ces recherches et la rédaction d'un rapport), ainsi que des associations, des habitant-e-s, des artistes et des collaborateur-ric-e-s des services. Cela permettrait de valoriser l'histoire et la mémoire de la ville, de mettre en avant des figures historiques parfois oubliées et des réseaux de femmes lambda ayant contribué au développement et au bien vivre de Nyon (les ouvrières des industries nyonnaises – faïence, allumettes, pâtes, etc. -, les femmes du lac, les détenues des prisons du Château, etc.) et ainsi de les visibiliser dans l'espace public.

La Municipalité propose donc de mener une recherche historique pour identifier les femmes et les groupes de femmes « qui ont fait Nyon »¹ et une démarche participative accompagnée par un

¹ 100 femmes qui ont fait Lausanne - Editions Antipodes ; par Corinne Dallera et Ariane Devanthery, historiennes.

prestataire externe pour déterminer les formes que pourraient prendre la valorisation et la mise en lumière de ces individus et réseaux. Des groupes de travail seraient constitués, composés des actrices citées ci-dessus. Force de proposition, la contribution de ces groupes enrichirait la réflexion sur le travail de mémoire, tout en garantissant une représentativité de la population féminine. Au terme de cette démarche, des mesures concrètes de valorisation des femmes dans l'espace public (aussi bien en tant qu'individu que comme membres de groupes) seront proposées en complément d'une action sur la toponymie.

3. Incidences financières

Octroi d'un budget de CHF 40'000.-, en crédit supplémentaire sur le compte N° 710.3185.00 - *Honoraires et frais d'étude*.

4. Dimension sociale du développement durable

Lancer une démarche participative sur cette question et aborder l'usage de l'espace public à Nyon, sous l'angle du genre, fait partie des mesures qui favorisent le bien vivre ensemble et peuvent rendre la ville plus inclusive et accueillante.

5. Conclusion

Au vu de la pertinence du postulat Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens et afin d'y répondre en permettant aux différents acteurs et publics concernés d'y apporter une réponse concertée, la Municipalité propose de lancer une recherche historique et une démarche participative sur la mise en valeur dans l'espace public des femmes « qui ont fait Nyon ».

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 2022/44 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive »,
ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/44 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 40'000.- au compte N° 710.3185.00 - *Honoraires et frais d'études* pour la conduite d'une recherche historique et l'accompagnement d'une démarche participative visant à améliorer la prise en compte des femmes dans l'espace public.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 mars 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire adjoint a.i. :

Daniel Rossellat

Thomas Deboffe

Annexe

-
- Postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive ».

Nyon, le 24.09.2021

Au Conseil communal de Nyon du 08.11.2021

**Postulat de Ilithya Gennai et consorts intitulé
« Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive »**

Aucune rue à Nyon porte le nom d'une femme*.

En 2019, en Suisse romande, seules 7,1 % des rues portent le nom d'une personnalité féminine. Largement sous-représentées, cela participe à leur invisibilisation dans l'espace public, ici et ailleurs. Les enjeux dépassent le cadre de la Suisse romande, tant et si bien que l'Université de Genève, en partant de ce constat, a monté un projet de recherche sur la toponymie inclusive en partenariat avec l'UNESCO, afin de réfléchir à la manière dont les lieux sont nommés dans le monde, et par qui¹.

Rendre les femmes plus visibles dans la ville en féminisant les noms de rues, c'est montrer à tout le monde, mais surtout à la jeune génération, que les femmes ont été aussi importantes que les hommes dans l'Histoire, qu'elles ont le droit d'exister dans la sphère publique, qu'elles méritent d'être mises en valeur au même titre que les hommes.

Des femmes illustres et ambitieuses par leur œuvre ou leur engagement, à Nyon ou dans notre canton, il en a existé, c'est certain. Mettons-les en lumière ! Certaines villes de Suisse romande ont déjà entamé un changement en ce sens, à l'instar de Genève, Lausanne et Neuchâtel². La Municipalité de Nyon, quant à elle, a démontré son engagement en faveur du renforcement de la place des femmes dans l'espace public, par le biais notamment des marches exploratoires organisées à travers la ville.

Ainsi, afin de construire une ville inclusive et ouverte, qui sorte de la norme masculine dominante, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de :

- favoriser des noms de femmes dès lors qu'il s'agit de nommer de nouvelles rues, places, ou emplacements dépourvus de noms.
- rebaptiser des rues du centre-ville par des noms de femmes, afin que celles-ci ne soient pas distinguées uniquement en périphérie.
- choisir ces noms parmi une grande diversité de profils, que ce soit en termes de classe sociale, d'origine, de métiers ou d'engagement pour les droits des femmes.

Pour ce faire, nous demandons un renvoi directement à la Municipalité.

Ilithya Gennai (PS)

Marius Diserens (Les Vert.e.s)

*femmes, personnes trans et non binaires

¹ <https://www.unige.ch/lejournale/recherche/automne-2021/chaire-toponymie-inclusive/>

² <https://www.rts.ch/info/suisse/10294118-seules-71-des-rues-portant-le-nom-de-personnalites-honorent-les-femmes.html>